

Mémoire sur le soutien offert aux particuliers, aux entreprises et aux communautés autochtones à travers une deuxième vague de la COVID-19

Présenté au greffier du
Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la
Chambre des communes, Ottawa

Présentation de la Nation des Dénés
Le 26 novembre 2020





Bureau national des Dénés/Assemblée des Premières Nations

5120-49^e rue

C. P. 2338 Yellowknife (T. N.-O.)

X1A 2P7

N^o de téléphone : 867-873-4081

N^o de télécopieur : 867-920-2254

N^o sans frais : 1-866-511-4081

Site Web : www.denenation.ca



La Nation des Dénés souhaite transmettre ses observations à la Chambre des communes en toute bonne foi. Nous avons bon espoir que nos observations seront prises en compte dans le cadre de l'étude qu'amorce le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord sur le soutien offert aux particuliers, aux entreprises et aux communautés autochtones à travers une deuxième vague de la COVID-19. Le présent mémoire ne tient pas lieu de consultation officielle et ne se veut pas une forme de consentement ou d'aval officiels de la Nation des Dénés à l'égard de l'étude.

Introduction

M. Norman Yakeleya a été élu chef national de la Nation des Dénés (Territoires du Nord-Ouest) en août 2018 grâce à son programme sur l'union et la reconstruction de la Nation des Dénés. Le chef national croit que les dirigeants élus doivent agir rapidement et prendre les décisions urgentes nécessaires en contexte de pandémie.

Le présent mémoire de la Nation des Dénés, comme on l'a entendu lors du témoignage du chef national Yakeleya devant le Comité, est conforme aux questions d'intérêt qui se discutent au sein de la Nation des Dénés ainsi qu'avec d'autres gouvernements autochtones, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et, enfin, le premier ministre Trudeau et son cabinet.

Défis

La pandémie de COVID-19 affecte la santé des Dénés et la santé de notre économie. Puisque la Nation des Dénés et la Couronne gèrent ensemble les interventions durant la deuxième vague de la COVID-19 – en sachant qu'une troisième vague est possible – un certain nombre de choses apparaissent clairement :

- Le statu quo n'est pas acceptable
- Aucun gouvernement ne peut faire cavalier seul en contexte de pandémie
- Les décisions unilatérales sont contre-productives
- Nous vivons à une époque où la collaboration et la gouvernance sont essentielles
- La pandémie a mis au jour les lacunes de nos systèmes
- Les communautés des Dénés ont du mal à gérer les demandes; les systèmes sont saturés, et les ressources sont sollicitées à l'extrême; les gens – en particulier le personnel soignant – sont épuisés
- L'économie est en récession et les problèmes liés au changement climatique et aux conditions climatiques extrêmes ne disparaissent pas

« Maintenir et protéger les droits et les intérêts de la Nation des Dénés »



Bureau national des Dénés/Assemblée des Premières Nations

5120-49^e rue

C. P. 2338 Yellowknife (T. N.-O.)

X1A 2P7

N^o de téléphone : 867-873-4081

N^o de télécopieur : 867-920-2254

N^o sans frais : 1-866-511-4081

Site Web : www.denenation.ca



Possibilités

La pandémie de COVID-19 a révélé que la seule voie logique à suivre est celle de la collaboration et de la gouvernance conjointe des gouvernements autochtones, du Canada et des Territoires du Nord-Ouest qui, ensemble, discutent des questions d'intérêt commun et conviennent des mesures à prendre. Par exemple, les chefs de la Nation des Dénés sont très préoccupés par la hausse des problèmes de toxicomanie qui provoquent parfois des décès dans les petites communautés, ces problèmes étant liés aux restrictions imposées par la santé publique en contexte de pandémie.

C'est au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest qu'il revient surtout de financer et de concevoir les programmes qui s'adressent aux peuples autochtones et on réduit souvent les gouvernements autochtones à de simples récipiendaires de fonds. Ils réussissent, ou non, à répondre aux besoins puisqu'ils n'ont rien à dire sur la conception et la mise en œuvre des programmes. Nous avons aujourd'hui la possibilité de revoir cette façon de faire et d'adopter une approche trilatérale, de manière à ce que les choses soient acceptables pour les trois gouvernements, et en outre de promouvoir l'efficacité, l'efficience et la créativité pour trouver des solutions aux problèmes désormais presque insolubles en matière de logement, de santé, d'énergie et d'économie.

Collaboration entre la Nation des Dénés et le gouvernement

Au début de la pandémie de COVID-19, la Nation des Dénés a fait valoir au Canada que l'endroit le plus sécuritaire pour les populations des petites communautés était les terres plutôt que les communautés elles-mêmes. Le Canada a accepté l'idée, et des fonds ont été versés pour aider les familles à s'installer sur les terres, une approche novatrice respectant le sens commun.

Outre le témoignage livré par le chef national Yakeleya au Comité et le travail de collaboration effectué par la Nation des Dénés avec le Canada pour aider les familles à s'installer sur les terres afin de freiner la propagation de la COVID-19, la Nation des Dénés a produit deux documents officiels sur l'économie de l'après-pandémie ainsi que sur la gouvernance autochtone et l'Agence canadienne de l'eau :

- 1) La Nation des Dénés reconnaît la nécessité de rebâtir l'économie des Territoires du Nord-Ouest après la pandémie et a concrétisé cette idée dans son document intitulé « Resetting the Sail: Dene Nation Post- Pandemic Economic Reset Plan April 2020 » (annexe A).
- 2) La Nation des Dénés et le Centre autochtone de ressources environnementales ont rédigé ensemble le document intitulé « Resetting the National Sail: A Consideration Paper on Indigenous Governance and the Canada Water Agency » (annexe B).

La Nation des Dénés milite pour la création d'une table de gouvernance territoriale qui réunirait les dirigeants autochtones élus et les dirigeants élus du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans l'espoir que tous s'entendent sur des façons de régler des questions d'intérêt commun. La Nation des Dénés milite également pour qu'une structure de coopération semblable soit appliquée au Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.

« Maintenir et protéger les droits et les intérêts de la Nation des Dénés »



Bureau national des Dénés/Assemblée des Premières Nations

5120-49^e rue

C. P. 2338 Yellowknife (T. N.-O.)

X1A 2P7

N^o de téléphone : 867-873-4081

N^o de télécopieur : 867-920-2254

N^o sans frais : 1-866-511-4081

Site Web : www.denenation.ca



Réconciliation

Pour l'heure, les choses ne fonctionnent pas. L'argent continuera de manquer si les gouvernements continuent de travailler avec les gouvernements autochtones comme ils le font depuis toujours. Cette réalité apparaît clairement lorsque l'on considère les indicateurs sociaux, économiques et de santé. C'est par la réconciliation que peut s'amorcer la fin du statu quo, et c'est par la réconciliation que les gouvernements peuvent travailler ensemble à régler des problèmes d'intérêt commun.

Pour y arriver, voici trois exigences :

- 1) Reconnaissance des difficultés historiques vécues par les peuples autochtones au Canada et reconnaissance que la réconciliation est nécessaire entre toutes les parties;
- 2) Respect des uns et des autres, ainsi que du processus;
- 3) Responsabilité de prendre part au processus parce qu'après 153 ans, c'est la seule voie d'avenir.

La réconciliation est nécessaire puisqu'ensemble, nous sommes plus forts.

Conclusion

Le travail des élus est de mettre en place les conditions nécessaires pour que les gens soient en santé, que l'économie soit forte et que l'environnement soit sain. Pour y arriver, il faut un nouveau cadre de gouvernance conjointe.

Recommandations

- 1) Que le Canada et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest se joignent à la Nation des Dénés et à d'autres gouvernements autochtones pour former une table trilatérale dans le but de repenser les programmes de logement dans les Territoires du Nord-Ouest et ainsi mieux répondre au manque criant de logements dans les communautés des Territoires du Nord-Ouest.
- 2) Que le Canada, à la table trilatérale, examine les mesures qui ont fonctionné et celles qui ont échoué durant les deux premières vagues de la pandémie et que des ajustements soient apportés en cas de troisième vague.
- 3) Que le Canada finance la Nation des Dénés pour que celle-ci élabore une stratégie de développement économique de l'après-pandémie pour son peuple des Territoires du Nord-Ouest, stratégie qui orientera le Cadre stratégique pour l'Arctique et le Nord du Canada.
- 4) Que le Canada accélère la mise sur pied de l'Agence canadienne de l'eau en utilisant la même structure de gouvernance que celle recommandée à l'annexe B, puisque sans eau, ou sans eau consommable, rien n'avancera jamais.

« Maintenir et protéger les droits et les intérêts de la Nation des Dénés »